

PAR COURRIEL

Trois-Rivières, le 4 août 2016

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande du 6 juillet 2016 concernant les lots 4 971 571 et 5 463 075, du cadastre du Québec à Shawinigan.

Vous trouverez en annexe la documentation demandée. Il s'agit d'une autorisation, d'un avis de non-conformité et d'un rapport d'inspection.

Vous noterez que certaines parties en ont été masquées, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Conformément à l'article 51 de la ladite loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Chantal Deshaies

p. j.

Trois-Rivières, le 7 mai 2012

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., c. Q-2, article 32)

Camping La Familia inc.
5260, rue de l'Église
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec) G0X 3J0

N/Réf. : 7330-04-01-00853-02
400 917 261

Objet : Installation d'un système de traitement des eaux usées

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation du 24 février 2012, reçue le 28 février 2012 et complétée le 23 avril 2012, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'un système de traitement des eaux usées comprenant :

Partie camping :

- Un réseau de collecte gravitaire des eaux brutes;
- Un poste de pompage;
- Deux fosses septiques en parallèle;
- Un bassin d'égalisation;
- Un élément épurateur de type « lit d'infiltration ».

Partie restaurant :

- Un piège à matières grasses;
- Une fosse septique;
- Un bassin de mélange et de recirculation;
- Un filtre granulaire intermittent à recirculation;
- Un bassin d'égalisation;
- Un champ de polissage.

Le projet est situé sur le lot 4 888 975 du rang Saint-Mathieu Est, dans la ville de Shawinigan et il desservira :

- 201 sites de camping;
- 6 chalets en location annuelle;
- Un restaurant de 160 sièges;
- Un bar pouvant accueillir 350 personnes;
- Un hôtel – motel.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Formulaire de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique, daté du 24 février 2012, signé par [REDACTED] 53-54 incluant les pièces jointes;
- Plans n° 11-532 intitulés « assainissement des eaux usées » feuillets 1 à 8, datés du 24 février 2012, signés et scellés par [REDACTED] 53-54 [REDACTED];
- Courriel transmis le 23 avril 2012, par [REDACTED] 53-54 concernant la correction des tableaux 6.1, 6.2 et 6.3.

En cas de divergence entre l'information fournie, la plus récente prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.


Pour le ministre,



LSTM/NH/sv

Luc St-Martin, ing.
Directeur régional de l'analyse
et de l'expertise de la Mauricie
et du Centre-du-Québec

Recommandé par


Nathalie Houle, ing.,
Coordonnatrice par intérim



Trois-Rivières, le 18 septembre 2012

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Camping La Famillia inc.
5260, rue de l'Église
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec) G0X 3J0

N/Réf. : 7330-04-01-00853.01
400963468

Objet : Omission de procéder à une étude de caractérisation du terrain situé sur les lots 4 888 975 et 4 971 571

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 30 août 2012 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir procédé à une étude de caractérisation du terrain préalablement à son changement d'utilisation, soit utilisation précédente du terrain pour une usine de production de produits chimiques à son utilisation actuel pour un terrain de camping. Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.53 al. 1

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

Nous vous informons que votre étude devra être attestée par un expert accrédité et communiquée au ministère sitôt complétée.

Prenez note que les structures et morceaux de béton actuellement sur le site feront partie de l'étude de caractérisation demandée. Selon les résultats de cette étude, vous pourrez alors en déterminer leur mode de gestion.

...2


Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Monsieur François Gélinas, inspecteur au secteur industriel, au numéro de téléphone 819 371-6581, poste 2049.

Pour toute information concernant l'étude de caractérisation, vous pouvez joindre Monsieur Guy Groleau, analyste à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise (DRAE) au numéro de téléphone 819-371-6581, poste 2019.

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

Nous vous informons qu'en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Pour une personne physique, le montant de cette sanction est, selon la catégorie du manquement, de 250 \$, 500 \$, 1 000 \$ ou de 2 000 \$.

JR/FG/jp


Jocelyne Rioux, chef d'équipe
Secteur industriel

c. c. Monsieur Martin Tremblay, ingénieur et coordonnateur – DRAE

RAPPORT D'INSPECTION
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Région : Mauricie

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-08-30	Heure d'arrivée : 12 h 55	Heure de départ : 13 h 30
Inspecteur : François Gélinas		Accompagné de : Valérie Matton

N° intervention : 300760140	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-04-01- 0307501	N° du rapport d'inspection : 400962011
N° demande : 200349306	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier s'il y a eu changement d'usage du terrain où il y aurait eu une usine d'explosif au début des années 1900. Vérifier la gestion faite de débris de béton provenant de cette ancienne usine.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Camping La Famillia inc.	
Nom usuel du lieu : idem (ou historiquement, Domaine de la Poudrière)	
N° du lieu : X2132962	Type de lieu : terrain de camping
Localisation du lieu inspecté : Municipalité : Shawinigan	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46.567889 -72.675277	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Camping La Famillia inc.	propriétaire	5260, rue de l'Église Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec) G0X 3J0	Y2096999

Conditions météo
Soleil

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Sylvain Plourde	Propriétaire	819-697-6254

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Sylvain Plourde			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 9	Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par François Gélinas avec un appareil photo de type Canon, PowerShot SD 1200 IS, 6.2-18.6 mm, 10.0 mégapixels. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : m:\reg-04\gelfr02\7610-04-01-a venir	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1-2-3-4	Cartes 1964 1970 1975 1979
<input type="checkbox"/> Autre		

2. Mise en contexte (facultatif)**3. Description de l'inspection**

J'arrive sur le site sans avoir préalablement pris rendez-vous.

Sur place, je constate des structures de bétons (photo 1) ainsi que des débris de béton semi-enfouis dans de la terre végétale (photo 2).

Une surface d'environ 23-24 m² a été dégagée.

Un homme qui se présente comme étant M.Sylvain Plourde, propriétaire du terrain, vient me rencontrer.

Je me présente et lui explique le but de mon inspection.

M.Plourde me demande 53-54

M.Plourde m'explique son projet. L'endroit où il y a du béton n'est pas encore totalement dégagé. Un lac artificiel sera aménagé au milieu du site.

Je lui demande comment il gère le béton. M.Plourde dit qu'il prévoyait l'enfouir, mais qu'il va se conformer à nos demandes. Il espère juste que ça ne coûtera pas trop cher. Je lui explique que son camping a déjà été le site d'une usine de produits chimiques. De ce fait, il est possible qu'on lui demande de faire caractériser le béton avant de l'envoyer vers un site autorisé.

M.Plourde affirme qu'il a eu un certificat de notre ministère lui donnant l'autorisation de creuser. Il a fait faire des études de sol et tout est correct 23-24

Autre les structures de béton sur son terrain, il y en a d'autres un peu plus loin sur les autres lots. M.Plourde prévoit agrandir et acheter ces lots lorsque les fonds seront disponibles.

Je remercie M.Plourde et lui dis que je vais lui revenir là-dessus le plus tôt possible de façon à ne pas gêner la progression de son projet.

Je me rends sur les lots voisins où je constate qu'il y a aussi des structures de béton (photos 3-4).

Je quitte le site.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

23-24 consultant pour M.Plourde, a communiqué avec M.Guy Groleau le 5 septembre 2012. Il a affirmé qu'ils allaient faire l'étude de caractérisation du terrain telle qu'exigée à l'article 31.53.

5. Conclusion

Lors de cette inspection, j'ai constaté le manquement suivant :

L'exploitant du Camping La Famillia inc. a changé l'usage d'un terrain où s'est exercée une activité industrielle. Il n'a pas transmis au ministère une copie d'une étude de caractérisation attestée par un expert accrédité. LQE 31.53

Évaluation du degré de gravité en fonction de la directive sur le traitement des manquements

- Les contaminants sont complètement récupérables
- Faible risque d'atteinte à la santé humaine (Lac artificiel creusé au milieu du site et autres installations récréatives)
- Le milieu n'a pas un caractère sensible

Traitement recommandé

Manquement mineur

6. Recommandations

Envoi d'un avis de non-conformité pour le manquement à l'article 31.53 al.2

Signature : *François Gétus*

Date de rédaction : 2012-09-05

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jocelyne Rioux

Fonction : Chef d'équipe, industriel

Signature :

Jocelyne Rioux

Date : *6 septembre 2012*

Commentaires :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : IMG_0084 (Small).jpg

Description : Structures de béton sur place.

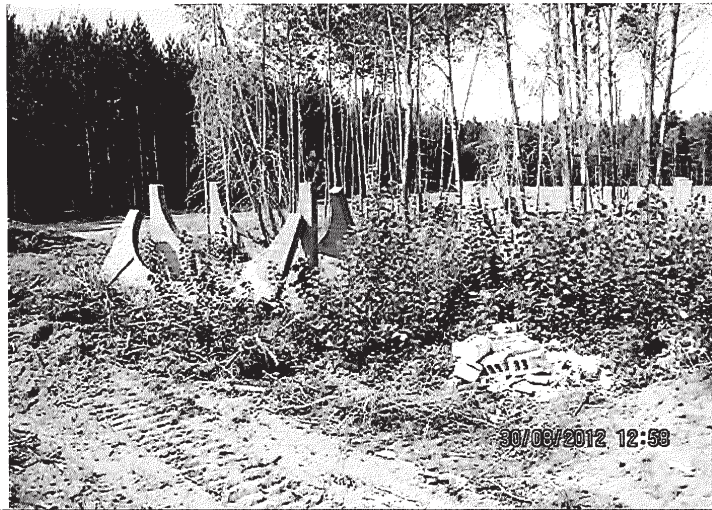


Photo no : 2

Fichier : IMG_0086 (Small).jpg

Description : Morceaux de béton dans un tas de terre végétale.



Photo no : 3

Fichier : IMG_0087 (Small).jpg

Description : Structure de béton sur un lot voisin.



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : IMG_0090 (Small).jpg

Description : Structure de béton sur un lot voisin



Photo no : 5

Fichier : IMG_0091 (Small).jpg

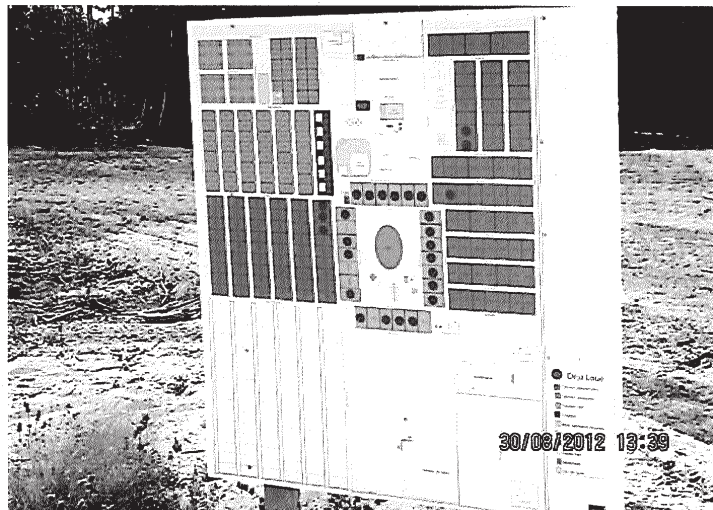
Description : Identification du camping



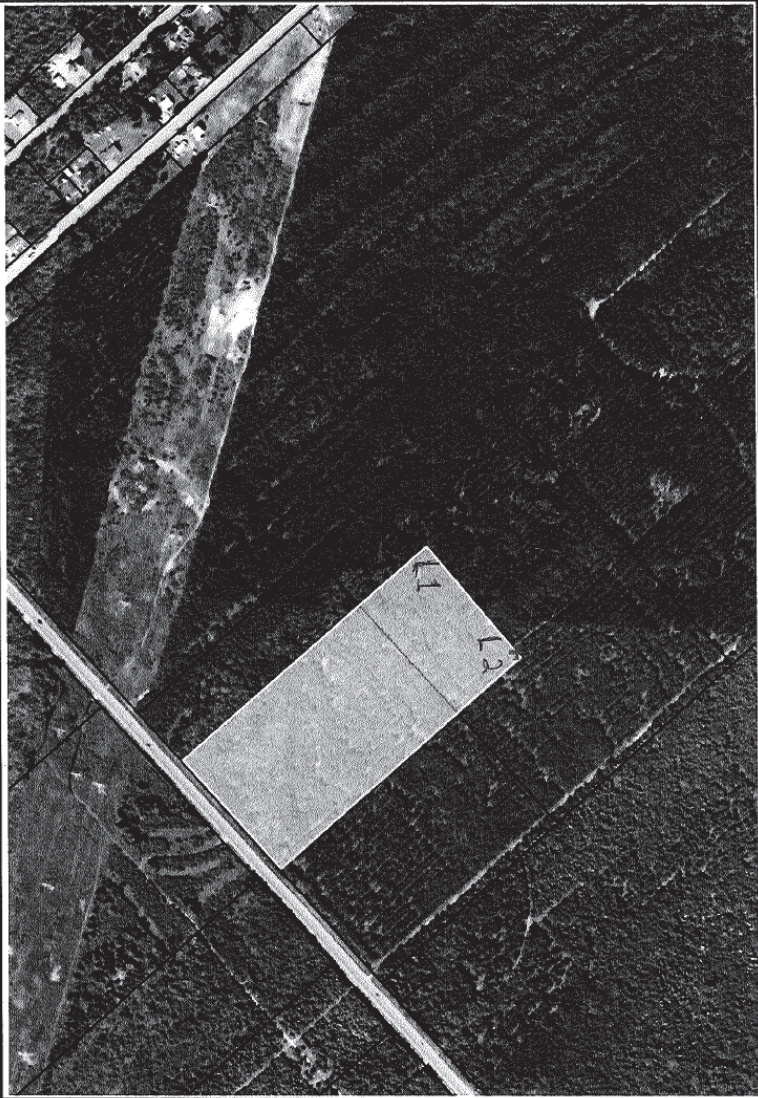
Photo no : 6

Fichier : IMG_0092 (Small).jpg

Description : Plan du futur site.



Camping La Famillia
Shawinigan Secteur Lac-à-la-Tortue



Échelle approximative : 1 / 5 511

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2012



100 m

Lots cadastre Qc

Lot

Orthos actuelles 1996-2011

Limite 1

+ 46,56870, -72,67787

Limite 2

+ 46,56957, -72,67651

Ruines 1

+ 46,56977, -72,67853

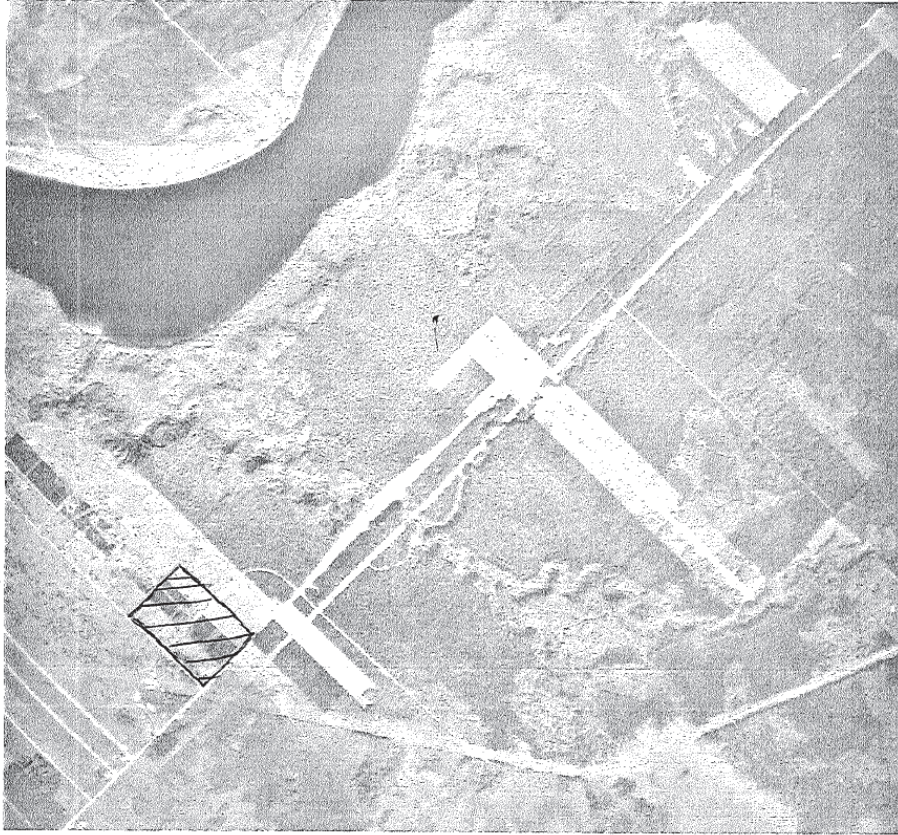
Ruines 2

+ 46,57001, -72,67953

Superficie Camping



Préparé par :
François Gélinae
2012-08-31



Photographie de 1964 (Q64549-036) à l'échelle 1 :15 840

1970



1975

00





31-1 22

1:20000

17 JUILLET

Q 79330

149

UA9 1032 151,58

1979



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES Service de la cartographie © Tous droits réservés 1982

1979